

Commune de Lanneplaa
Liste des délibérations examinées par le conseil municipal
du 15 septembre 2026

Délibération n°	Objet	Résultat du vote
	Adoption procès-verbal de la séance du 16 juin 2026	Approuvée à l'unanimité
2026-09-15-01	Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation	Approuvée à l'unanimité
2026-09-15-02	Hébergement site Internet de la Commune, remboursement du renouvellement du site de la commune	Approuvée à l'unanimité
2026-09-15-03	Approbation de l'attribution du fonds de concours par la Communauté de Communes de Lacq Orthez à la Commune de Lanneplaa afin de contribuer au financement des travaux de peinture des vestiaires de la salle polyvalente	Approuvée à l'unanimité
2026-09-15-04	Attribution des subventions 2026 (Bis)	Rejetée
2026-09-15-05	Convention régissant les modalités d'assistance apportées par le Service urbanisme durable de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez en matière d'application du droit des sols	Approuvée à l'unanimité
2026-09-15-06	Élaboration et mise en place du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)	Approuvée à l'unanimité
2026-09-15-07	Délibération créant la réserve communale de sécurité civile	Approuvée à l'unanimité
2026-09-15-08	Révision du règlement des salles communales de Lanneplaa	Approuvée à l'unanimité
2026-09-15-09	Mise à disposition de la grange de Grèchez	Approuvée à l'unanimité
2026-09-15-10	Création emploi : 1 agent d'entretien	Approuvée à l'unanimité
2026-09-15-11	Tableau des emplois de Lanneplaa	Approuvée à l'unanimité
2026-09-15-12	Adhésion à la convention de participation aux garanties de protection sociale du CDG64	Approuvée à l'unanimité
2026-09-15-13	Contribution de la commune aux frais d'avocat engagés par la commune de Laà-Mondrans	Approuvée à l'unanimité
Motion 20260915-01	Motion pour réaffirmer la nécessité de maintenir l'organisation des services publics de réseaux TE64 à l'échelon territorial	Approuvée à l'unanimité
Avis 20260915-01	Demande d'autorisation environnementale déposée par la société Travaux Routiers du Sud-Ouest	7 Pour / 3 Abstention

Affichée en mairie le 22/06/2026

Le Maire

Vincent BORDENAVE

